

La chronique du CESA

18 mai 1978 : l'opération Bonite

L'arme aérienne au service de l'action humanitaire

Le 13 mai 1978, des unités de guérillas katangaises (4 000 hommes) s'emparent de la ville minière de Kolwezi, au sud du Zaïre, où travaillent quelque 2 500 Européens (parmi lesquels de nombreux ressortissants français), qu'ils prennent en otages. La situation dégénérant, le président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing, ordonne une opération militaire en liaison avec les troupes zaïroises afin de « rétablir la sécurité et l'ordre à Kolwezi ». Jouant de l'effet de surprise, les hommes du 2^e régiment étranger de parachutistes reprendront les quartiers résidentiels avant de s'emparer du terrain d'aviation situé à 6 kilomètres de la ville.

Le 2^e REP en action

Le 18 mai, les parachutistes français embarquent à bord d'avions civils réquisitionnés et de quatre DC-8 de l'armée de l'air sur la base aérienne de Solenzara. Les Britanniques et les Américains apportent leur soutien logistique pour acheminer les munitions et les approvisionnements nécessaires à l'opération. Il faut en effet plus de huit heures de vol pour rejoindre Kinshasa, la capitale du Zaïre, auquel il faut ajouter 1 300 kilomètres pour rejoindre Kolwezi.

Début de l'opération aérienne

Le 19 mai 1978, deux C-160 Transall et quatre C-130 zaïrois décollent de Kinshasa. La navigation n'est pas aisée dans cette partie de l'Afrique où les cartes sont rares. Toutefois, trois compagnies de parachutistes sont larguées à 250 mètres d'altitude sous le feu de quelques armes automatiques ennemies. À la tombée de la nuit, la Légion étrangère occupe l'ancienne ville de Kolwezi.

Le lendemain matin, un second largage est effectué à l'est de la ville pour prendre à revers l'ennemi qui déserte. Les premiers avions français se posent à Kolwezi et évacuent 52 ressortissants européens. À partir du 22 mai, les rotations s'intensifient pour acheminer le ravitaillement et les munitions.



Préparation du 2^e REP.

Une tradition humanitaire

L'action de la France et de l'armée de l'air lors de l'opération Bonite s'inscrit dans le cadre d'une tradition d'interventions humanitaires remontant au lendemain de la seconde guerre mondiale, où le transport aérien a rapatrié d'Allemagne les prisonniers, les déportés et les détenus. Cette pratique s'est perpétuée, s'appliquant aujourd'hui aux victimes de catastrophes naturelles, de guerres interétatiques ou civiles et à l'évacuation de ressortissants français ou étrangers.

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA
Sous la direction de monsieur Patrick Facon, Chargé de mission au CESA



Centre d'études stratégiques aérospatiales – Section rédaction
1 place Joffre 75700 Paris SP 07 – Tél : 01 44 42 80 81
Mail : manifestation.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

